

ABONNEMENT.

Saumur:
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste:
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 15

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

21 Décembre 1883.

SÉNAT.

Séance d'hier jeudi. — L'ordre du jour appelle la discussion des projets de crédits de 9 et de 20 millions pour le service du Tonkin.

Le duc de Broglie monte à la tribune. Il demande au Sénat la permission de lui exposer les raisons qui ne permettent pas à ses amis ni à lui de voter les crédits demandés pour le Tonkin. Personne croira, dit l'orateur, que nous soyons moins soucieux que quiconque de l'honneur national et moins désireux que quiconque de témoigner notre sympathie à nos braves soldats. Si nous étions la majorité, nous pourrions régler ainsi le débat: nous voterions les subsides et le lendemain nous déciderions à qui nous devons confier le soin de diriger les affaires extérieures de notre pays. (Bruits à gauche.) Les assertions du gouvernement n'ont jamais été conformes aux renseignements qu'il donnait; jamais l'événement ne les a confirmés. Les moyens d'action ont été insuffisants. Or, le gouvernement le savait. Les crédits demandés en septembre étaient insuffisants; le gouvernement le savait encore. A-t-il donc trompé le Parlement ou s'est-il trompé lui-même? On nous dit: Laissons le passé et songeons à l'avenir. Mais les difficultés sont-elles terminées? Non, nous ne sommes pas en guerre avec la Chine, mais nous bombardons des villes qu'elle dit lui appartenir. En dehors de toute équivoque, si nous faisons la guerre avec la Chine, il y a deux moyens de la faire: la localiser au Tonkin, ce qui est avantageux pour elle, la porter au Céleste-Empire. Par une guerre maritime, on se heurte aux intérêts du commerce européen. Une flotte de navires européens est dans les mers de Chine.

M. Jauréguiberry et M. de Freycinet ont

pris la parole après M. le duc de Broglie. Le grand souci de ces deux orateurs a été de défendre la politique extérieure de la République... du temps où ils étaient aux affaires. Cette politique n'était en cause que par ricochet, et, au lieu de se livrer à cette défense rétrospective, ils eussent mieux fait de se joindre à ceux qui demandent au gouvernement, ainsi que l'a fait M. le duc de Broglie à la fin de son discours, de ne point jeter les yeux aussi loin, de regarder à notre porte, d'écouter les conversations à voix basse qui se tiennent, et de surveiller les yeux qui nous épient à notre propre frontière, de jouer, en un mot, un rôle de patriotes et non un rôle d'aventuriers.

M. Campenon, pris à partie, a déclaré que c'était par manœuvre politique qu'on le présentait comme hostile à l'expédition du Tonkin. M. Campenon réclame sa part de responsabilité. Eh bien, qu'il la garde.

A cinq heures, M. de Freycinet est encore à la tribune. Cependant, si, comme on le dit, M. Laborde, qui s'était fait inscrire pour parler contre les crédits, renonce à son tour de parler, il n'y a plus qu'un discours de M. J. Ferry.

M. Ferry se montre pompeux et élogique. Il prononce de M^r Freppel un éloge dithyrambique et descend de la tribune en se couronnant lui-même de lauriers.

La discussion générale est close. On procède au scrutin sur la question. Le Sénat, par 241 voix contre 7, accorde le premier crédit de 9 millions.

Après cela, le maréchal Canrobert vient expliquer qu'il a voté le premier crédit et qu'il votera le second afin de rendre possible une terminaison honorable du conflit pour les intérêts de la France.

Le deuxième crédit est adopté par 245 voix contre 6.

A cinq heures et demie, la séance est suspendue pendant une demi heure pour attendre le dépôt du budget.

A 5 heures 40, M. Tirard dépose le budget et le Sénat se sépare à 5 heures 45.

Chronique générale.

Dans le cabinet, l'union est loin de régner. Le général Campenon, qui flaire le danger de l'entreprise du Tonkin, s'en désintéresse complètement et en laisse la direction à son collègue de la marine. Il consent bien à fournir les hommes qui lui sont demandés, mais sans vouloir en aucune façon intervenir dans l'emploi que l'on en fera.

M. Ferry, découragé et épouvanté par les difficultés que son incapacité a fait naître, songerait même, dit-on, à se retirer.

D'un autre côté, la baisse des fonds d'Etat, qui entraîne celle des chemins de fer et des banques les mieux posées, effraie l'épargne.

Cela cause une inquiétude générale qui pèse sur le marché, malgré les efforts du gouvernement pour inspirer de la confiance et faire remonter les cours.

Le gâchis augmente donc de jour en jour, quelque invraisemblable que cela puisse paraître, et l'année nouvelle va s'ouvrir au milieu de l'inconnu le plus complet.

Le voyage du prince impérial d'Allemagne en Espagne n'a pas été tout-à-fait l'ovation sur laquelle on comptait; l'amour-propre castillan s'est révolté à la pensée de voir l'Espagne subir la protection d'une puissance étrangère.

On croit que cette visite, loin de consolider le trône d'Alphonse XII, n'aura servi qu'à accroître les difficultés avec lesquelles, dès le mois de janvier, le gouvernement espagnol sera aux prises.

On se perd en conjectures sur le départ précipité du Kronprinz de Barcelone; l'Internationale socialiste avait-elle ourdi une conspiration contre lui?

Était-il rappelé pour rendre compte du mandat que l'empereur Guillaume lui avait confié?

Craignait-on que les commentaires de la

presse ne rendissent difficile la mission qu'il doit remplir à Rome?

La République française semble vivement préoccupée de la visite du prince d'Allemagne au Saint-Père. Cette visite lui apparaît comme l'événement le plus considérable qui se soit produit, depuis longtemps, dans les affaires européennes.

Elle termine ses appréciations par ces mots:

« Les ultramontains triomphent avec raison de cette démonstration qui n'avait pas été faite depuis 1870 et qui vient de l'être avec tant d'éclat; mais ils feraient preuve de peu de clairvoyance s'ils ne comprenaient pas que la réception du prince allemand par Léon XIII est appelée, dans un avenir plus ou moins prochain, à modifier d'une manière sensible l'attitude du Pape devant le monde politique et religieux. Qui sait si le prince de Bismark, par cette intervention hardie, n'a eu d'autre but que de provoquer la rentrée du pontife romain sur la scène orageuse de la politique internationale? »

Plus que jamais, tout ce qui vient de Rome, on le voit, a une signification grave pour la politique générale.

On lit dans le Temps:

« Le nombre des soldats et des officiers de tout grade qui ont sollicité l'honneur de faire partie du corps expéditionnaire pour le Tonkin dépasse toutes les évaluations les plus optimistes. Nous avons déjà dit que les deux batteries du 42^e régiment d'artillerie ont complété leur effectif en s'adressant exclusivement aux deux régiments de Versailles. Dans ces deux régiments, en effet, 400 canonniers se sont présentés comme volontaires. »

AU TONKIN. — Une dépêche de l'amiral Meyer venant de Hong-Kong rapporte qu'un

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

M^{me} Gérard n'ajouta rien à ces paroles. Elle avait jeté un second regard... Elle avait vu que la rougeur s'accroissait sur le visage de Lucienne.

« Était-elle seule à s'en apercevoir? Il faut le penser, car la conversation continuait sans le moindre embarras. »

— Ton mari n'aurait pas dû retourner à son cabinet.

— Allez donc lui donner un pareil conseil.

— Au moins, ne le laisse pas retomber ce soir dans ses calculs. Reste à dîner avec nous.

— Bien volontiers, maman.

— Je vais faire prévenir M. de Charolles.

— C'est inutile. Envoyez seulement chez moi, je vous prie. M. de Charolles doit venir me trouver ici, afin de vous offrir ses hommages. Vous lui déclarerez qu'il est votre prisonnier.

— Parfait! Ah! si je pouvais demeurer tout à fait maîtresse de la place, j'y enfermerais aussi des voyageurs...

— Merci, chère madame, nous ne sommes pas libres aujourd'hui, répondit M^{me} Gérard sans beau-

coup d'empressement.

Elle finissait par se trouver mal à l'aise devant cette jeune femme, témoin silencieux, à qui nulle invitation n'était adressée.

— Il faut même que je vous quitte. L'heure s'avance, dit-elle.

— Vous allez prendre quelque chose, s'écria M^{me} Mauvoisin.

— Je vous remercie. Vous êtes bien bonne.

— Je vous demande encore cinq minutes, interrompit M^{me} de Charolles. J'ai besoin d'un renseignement. Je voudrais me faire expédier des fourrures de Russie.

M^{me} Raoul Mauvoisin se leva.

— Vous vous retirez, Lucienne? continua sa belle-sœur.

— Oui, je vais vous dire adieu.

— Eh bien! au revoir.

— Au revoir, Louise. Au revoir, ma mère.

Elle présenta tour à tour sa main aux deux femmes qui la touchèrent légèrement. Elle s'inclina devant M^{me} Gérard lorsque celle-ci, prenant l'initiative, lui tendit la main. La jeune femme y posa la sienne. Au travers des gants qui en empêchaient le contact immédiat, M^{me} Gérard crut sentir que cette main était froide.

Lucienne quitta le salon, traversa la vestibule. Son pied heurta un jouet jeté là par l'enfant dont on entendait les éclats de rire dans l'appartement

voisin. — La jeune femme soupira.

Le valet de chambre était assis sur une des banquettes. Lui aussi, en attendant les visiteurs, lisait un roman, d'aspect douteux... A la vue de M^{me} Raoul, il se leva, ouvrit en se courbant la porte d'entrée. Lucienne passa, la porte se referma.

La jeune femme fit quelques pas. Puis, tout à coup, elle se retourna vers la demeure qu'elle quittait, elle se redressa: de ses yeux noirs jaillit un regard capable de traverser les murailles. Mais, aussitôt:

— Oh! mon Dieu! dit-elle, aidez-moi. Et, détournant la tête, elle descendit.

II

Au moment de leur mariage, M. et M^{me} Raoul Mauvoisin avaient voulu louer un appartement dans une de ces belles avenues qui avoisinent les Champs-Élysées. Habitée à la vie tranquille, à l'installation large et à l'air pur de la province, Lucienne éprouvait une vive répugnance pour les quartiers populaires de Paris.

Les beaux parents avaient réclamé.

— De la rue Lafayette à l'avenue de Wagram, ce n'est pas précisément un voisinage, avait soupiré M. Mauvoisin. Après tout, l'exercice m'est bon.

— Ce n'est pas pratique, ma chère Lucienne, avait dit M^{me} Mauvoisin.

Et, saisissant le moment où son fils seul pouvait l'entendre, elle avait ajouté:

— Tu n'y songes pas, Raoul. C'est absurde, c'est égoïste, c'est ingrat! Je ne pourrais pas seulement me rendre chez toi sans faire atteler.

Le projet avait donc été abandonné. Malgré le regard de regret jeté vers l'avenue ombreuse, le jeune ménage s'était établi dans un entresol de la rue Taitbout.

Lucienne eut donc bientôt regagné sa demeure.

Sans perdre un instant, elle se dépouilla du long manteau de satin qui l'enveloppait. Elle jeta sur ses épaules une pelisse fort simple, et sonna sa femme de chambre.

— Je sors, dit-elle, je ne dînerai pas ici.

— Madame veut-elle que Julien aille lui chercher une voiture?

— C'est inutile, merci.

Elle redescendit. Quand elle fut dans la rue, elle marcha d'un pas rapide.

Il était près de cinq heures. Un léger brouillard volait à demi les clartés du gaz qui commençaient à briller dans les magasins. Tout annonçait que la soirée serait humide et froide. Le pavé, que des milliers de pas avaient foulé, devenait boueux et glissant par endroits.

Sans tenir compte de ces détails, la jeune femme se hâtait.

Tout à coup, cependant, elle s'arrêta. Dans une

officier anglais arrivé dans cette ville et venant de Hai-Phong, raconte que les troupes françaises s'étaient emparées de tous les ouvrages extérieurs de Son-Tay et que l'assaut devait être donné à la ville le 17 décembre. (Temps.)

DISCOURS DE M^r FREPPEL.

Voici la déclaration faite lundi dernier à la tribune de la Chambre des députés par M^r Freppel, évêque d'Angers :

« Messieurs, l'autre jour, me séparant à regret sur ce point de la plupart de mes honorables collègues de la droite, j'ai voté le crédit que le gouvernement nous demandait pour le service du Tonkin; je compte pareillement voter le nouveau crédit que l'on nous demande aujourd'hui; mais je tiens, auparavant, si la Chambre me le permet, à expliquer en peu de mots mon vote et celui de quelques-uns de mes collègues de la droite.

« Car enfin, messieurs, dans une question aussi grave que celle-ci, il faut que chacun prenne hautement la responsabilité de son vote. (Très-bien ! très-bien !)

« Certes, messieurs, si le vote des crédits devait impliquer le moins du monde une approbation quelconque... (Sourires.) de la manière dont le gouvernement a conçu, préparé, dirigé et conduit l'expédition du Tonkin... je n'hésiterais pas un instant, pour ma part, à repousser le crédit.

« Mais, messieurs, au point où les choses en sont arrivées, là n'est plus selon moi la question.

« Quelles que soient les fautes qui ont pu être commises, soit par le ministère actuel, soit par les ministères précédents, et je ne suis pas plus porté à les amoindrir qu'à les exagérer, j'estime qu'à l'heure présente le vote des crédits s'impose à tout le monde par suite d'une nécessité qui n'est pas notre fait.

« La première raison pour laquelle je voterai les crédits, c'est que le refus de ces crédits aurait, qu'on le veuille ou non, pour conséquence logique l'évacuation du Tonkin, soit immédiate, soit à brève échéance; car il n'y a pas de milieu; et, quoi qu'en ait dit tout à l'heure l'honorable M. Périn, ce milieu, il ne l'a pas indiqué.

« Je le répète, messieurs, l'évacuation du Tonkin, soit immédiate, soit à courte échéance, devant les exigences injustifiables de la Chine, ce serait, n'en doutez pas un instant, la ruine complète du prestige, de l'ascendant, de l'influence de la France dans tout l'extrême Orient.

« Eh bien, jamais je ne m'associerai à une pareille politique, que j'appelle une politique d'abandon, de défaillance et d'effacement.

« La seconde raison pour laquelle je voterai les crédits, c'est qu'il y a là, pour la France, une question de justice et d'honneur vis-à-vis des missionnaires français aussi bien que des chrétiens du Tonkin et de l'Annam.

« Quand le drapeau de la France est ap-

paru en ces pays lointains, les missionnaires sont venus à vous et vous ont servi d'intermédiaires dans vos négociations; tranchons le mot, n'écoutez que leur patriotisme, ils se sont compromis pour la France et à leur suite les 500,000 chrétiens du Tonkin.

« Les chefs civils et militaires de l'armée, et cela fait honneur à leur sagacité, ont encouragé l'attitude des missionnaires; ils ont profité de leurs services, et même vous les avez récompensés, messieurs les ministres, — je suis loin de vous en blâmer, — en attachant la croix de la Légion d'Honneur sur la poitrine de M^r Puginier et de M^r Caspar.

« Eh bien, qui peut dire, après une pareille attitude, après de tels services rendus à la France, qui peut dire quelles seraient pour les missionnaires français et pour la population chrétienne du Tonkin et de l'Annam les conséquences du retrait des troupes françaises? Ces conséquences, M. Francis Charmes vous les laissait deviner l'autre jour à cette tribune, et je n'insiste pas; mais, quant à moi, jamais je n'assumerai devant mon pays et devant l'histoire une pareille responsabilité. (Très-bien ! très-bien ! sur un grand nombre de bancs.)

« La troisième raison pour laquelle je voterai les crédits, c'est afin de donner à notre brave armée de terre et de mer une marque de confiance et de sympathie profonde... (Très-bien ! très-bien ! sur un grand nombre de bancs), c'est afin de donner au gouvernement lui-même assez de force et d'autorité pour trancher cette question le plus promptement et le plus honorablement possible... (Applaudissements sur les mêmes bancs. — Interruptions diverses) ... de la trancher dans un sens ou dans l'autre, par la voie des négociations ou par la voie des armes; et, si ma voix pouvait, en ce moment, trouver de l'écho dans cette enceinte, je supplierais, j'adjurerais tous mes honorables collègues, à quelque parti qu'ils appartiennent, de ne pas se diviser sur ce point.

« Car je suis convaincu que devant l'unanimité du Parlement, s'affirmant avec autant de calme que d'énergie, la guerre ne prendrait des proportions bien fortes.... (Vifs applaudissements. — Interruptions.) ... et que même, devant cette unanimité que j'appelle de tous mes vœux, le dénouement pourrait devenir absolument pacifique. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

« Telles sont les trois raisons pour lesquelles je voterai les crédits. Ma conscience, j'en demande bien pardon à M. Périn, — mais c'est la conscience qui dicte les bonnes raisons, — ma conscience m'obligeait à faire cette déclaration.

« Il est bon, d'ailleurs, messieurs, il est utile qu'on sache bien à l'étranger, en Europe comme ailleurs, que quand le drapeau de la France est une fois régulièrement engagé par un vote du Parlement, et il l'est dans le cas présent, alors il ne s'agit plus pour personne de se demander quelles sont les mains qui tiennent ce drapeau... (Applaudissements répétés sur un grand nombre de bancs), il ne s'agit plus, dis-je, de se

demander dans quelles mains se trouve ce drapeau: c'est le drapeau de la France; cela suffit, il faut le suivre! (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs. — Mouvements divers.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 décembre.

Le mouvement de reprise que nous signalions hier continue aujourd'hui: les rachats du découvert qui ont seuls provoqué le revirement ne sont qu'une cause passagère, et, dès que les positions seront équilibrées, il est à craindre que la baisse ne reprenne le dessus.

Nos rentes, qui avaient été si maltraitées, profitent naturellement dans une mesure assez large de la reprise.

Le 3 0/0 est à 75.20 et 75.35; l'amortissable, à 77.40 et 77.60; le 4 1/2 0/0 1883 à 105.15, 105.30 et 105.40; dernier cours, 105.27.

Le Suez ne réalise aucun progrès sur hier, il débute au contraire à des cours plus faibles et s'y maintient: 1,950, 1,960, 1,975; dernier cours, 1,955.

Le Lyon s'élève d'abord de 1,220 à 1,238 et 1,235, pour reculer ensuite à 1,225 et 1,220.

La Banque Ottomane est à 645 et 646.87.

Le Crédit Foncier est très-ferme à 1,200. Les nouveaux prêts consentis par le conseil d'administration, dans la séance d'hier 19 décembre, s'élevaient à 6,971,000 fr.

Les Obligations Foncières Nouvelles sont très-demandées à cinq francs au-dessus de leur prix d'émission.

Sans changement l'Extérieure Espagnole; nous rappelons nos précédents avis, relativement à ce ce fonds qui paraît appelé à une dépréciation prochaine. — 91.30 et 91.40 l'Italien 5 0/0: — 317.18 et 318.12 l'Unifiée d'Egypte; — 8.97 et 9.15 le Turc 5 0/0.

Malgré l'amélioration produite, nous continuons à voir l'avenir sous un jour assez indécis; et nous conseillons à nos lecteurs d'attendre avant de se faire une opinion définitive sur la reprise d'aujourd'hui: nous savons, en effet, que ces mouvements n'ont pour cause que la situation de place et qu'ils sont souvent éphémères; le passé nous l'a maintes fois démontré, malheureusement.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

GRAND CONCERT POPULAIRE A SAUMUR.

Nous avons reçu ce matin le programme du grand Concert populaire que l'Association artistique d'Angers se propose de donner, au théâtre de Saumur, jeudi prochain, à 8 heures 1/2 précises.

Ce concert sera donné avec le concours de M^r C. PATTI et de M. E. de MUNCK, violoncelliste.

Le remarquable Orchestre de l'Association angevine, composé de 50 musiciens, sera dirigé par M. Gustave Lelong.

Le programme est composé de façon à satisfaire tous les goûts.

Nous remarquons la merveilleuse *Symphonie pastorale* de Beethoven, le *Rouet d'Omphale*, poème symphonique de Saint-Saëns, *Souvenirs de Buda-Pesth* (Dances hongroises), de Jules Bordier, l'ouverture de *Frischütz* de Weber, l'entr'acte *Sevillana* (Massenet) et

— Elle tousse beaucoup ce soir.

La voix de M. de Barli était triste, presque rude. L'exclamation de joyeuse surprise sur laquelle Lucienne comptait ne s'était pas fait entendre.

La jeune femme marcha promptement vers la chambre située au fond du corridor. Elle poussa la porte qui n'était pas fermée.

Aucun flambeau ne brillait dans cette pièce, mais elle était éclairée par la flamme du foyer.

La vivacité de cette flamme et un pétilllement de bois sec annonçaient que le feu venait seulement d'être allumé.

La silhouette d'une femme assise sur une chaise basse se projetait vigoureusement sur le fond éblouissant que le cadre de la cheminée enserrait.

(A suivre.)

MARTE LACHÈSE.

C'était au milieu d'un bal de nocce, le marié avait au plus vingt-deux ans, et chacun cherchait les raisons qui l'avaient conduit à une union aussi prématurée.

Tous ses amis se livraient aux conjectures les plus fabuleuses.

— Tu trouves donc une belle dot?...

— Tu es donc amoureux?...

— Est-ce une condition pour monter en grade à ton administration?...

— Non, répondit-il avec la plus touchante bonne foi, c'est pour avoir deux jours de congé !!

les *Pêcheuses de Procida* (J. Raff); enfin, le *Carnaval*, de E. Guiraud.

M^r C. Patti se fera entendre dans trois morceaux; M. E. de Munck exécutera un *Concerto* pour le violoncelle, de Schumann, avec accompagnement d'orchestre, un *Nocturne* de Chopin (auteur: E. de Munck) et *Papillon*, de Popper.

Nous publierons demain le programme complet de ce magnifique Concert.

LA LAÏCISATION DANS L'ARMÉE.

En vertu d'une circulaire du ministre de la guerre relative aux honneurs funèbres, les troupes n'entreront plus ni dans les édifices consacrés au culte, ni dans les cimetières.

Des demandes de volontaires ont été faites dans tous les régiments du 9^e corps d'armée.

Au 33^e d'artillerie, à Poitiers, une batterie entière a demandé à partir.

Un empressement non moins grand s'est manifesté dans la légion de gendarmerie de la Vienne.

Le nombre des soldats et des officiers de tout grade qui ont sollicité l'honneur de faire partie du corps expéditionnaire pour le Tonkin dépasse d'ailleurs toutes les évaluations les plus optimistes.

Pour l'infanterie, la moyenne des demandes faites par les soldats et les sous-officiers varie entre 1,200 et 1,500 dans chaque corps d'armée.

Le ministre de la guerre a reçu, par la voie hiérarchique, 8,000 demandes d'officiers.

Ce sont là des faits tout à l'honneur de la nouvelle armée et qui prouvent combien l'esprit militaire est encore vivace dans notre pays, malgré la République.

Les Sœurs de la Salle de Vibiers sont établies à Seillé depuis trente-deux ans, dans une maison achetée par feu M. le chanoine de Larnay. Un matin, les religieuses reçurent de la Préfecture un arrêté qui leur signifiait qu'elles cessaient d'être institutrices communales, et qu'à dater de l'année scolaire actuelle elles ne recevraient plus aucune allocation. La majorité du Conseil municipal s'était cependant prononcée pour leur maintien. On se cotisa pour leur procurer les moyens de continuer à faire la classe gratuitement. Les religieuses ouvrirent donc leur école comme de coutume, il y a deux mois, et toutes leurs élèves leur revinrent, sans exception. Une jeune institutrice laïque ouvrit aussi sa classe, mais elle ne vit venir personne, excepté la fille d'un terrassier étranger qui travaillait au chemin de fer. Il y avait déjà un mois que l'école des Sœurs fonctionnait lorsque M. le maire Pagé vint leur signifier qu'il fallait fermer leurs classes, attendu qu'elles n'avaient pas fait la déclaration légale. En vain les Sœurs dirent-elles qu'elles n'avaient changé ni de local ni de personnel, et que par là même elles n'étaient point obligées à une déclaration nouvelle; en vain l'autorité universitaire leur donna-t-elle raison; il fallut se soumettre.

ANGERS.

L'incendie du faubourg Saint-Lazare.

Dans l'avant-dernière nuit, vers deux heures, un incendie considérable mettait en émoi le faubourg Saint-Lazare. Le feu dévorait la maison et les ateliers de M. Gaultier, charbon-forgeron, au coin de la rue Mantelion. Toutes les personnes qui habitaient là ont failli périr dans les flammes.

Réveillé tout à coup par la fumée qui le suffoquait et par les cris d'un voisin, M. Gaultier n'eut que le temps de se vêtir, de saisir une partie de ses papiers et de se sauver dans la rue. En même temps, on enfonçait, avec des barres de fer, le portail de sa forge et l'on appelait à tue-tête les locataires endormis au-dessus.

M^r Mouteau et sa jeune fille saisirent quelques vêtements et descendirent l'escalier à demi-vêtus. M^r Mouteau remonta pour arracher du linge au feu; mais elle dut quitter précipitamment sa chambre; la flamme brûlait le bas de l'escalier.

D'un autre côté, M. Perouet, marchand de charbon, s'échappait en chemise par les toits avec une femme, et le troisième locataire, M. Reigner, chiffonnier, réussissait à gagner la rue.

rue très-fréquentée, un traiteur en vogue avait exposé derrière ses vitrines les produits les plus recherchés que la nature et l'art puissent offrir aux goûts délicats. Des oiseaux rares, des crustacés, des fruits exotiques étaient élégamment disposés autour des mets aux noms sonores et à l'aspect appétissant.

Beaucoup de passants stationnaient un moment devant ces richesses qu'ils regrettaient sans doute de n'apprécier que du regard.

La jeune femme se fit doucement passage au milieu du groupe. Elle entra dans le magasin. Un instant après, elle avait acquis un des plus simples objets de l'étalage, un pâté de volaille dont la croûte se dorait sous la clarté des lustres.

Elle le fit envelopper, le cacha sous son manteau, puis, écartant de nouveau les contemplatifs curieux ou jaloux, elle reprit sa marche... Elle souriait.

Une petite bise âpre, une vraie bise de décembre, vint lui glacer le visage au moment où elle franchit la Seine. Elle s'engagea dans une rue longue et étroite qui ne ressemblait guère au quartier riche et animé qu'elle avait quitté trois quarts d'heure plus tôt. Enfin elle se trouva sur la place au fond de laquelle s'élève Saint-Sulpice.

Rien de plus majestueux que Saint-Sulpice, lorsque, par un beau jour, la célèbre église découpe sur un ciel bleu sa façade et ses grandes

tours. Mais, en ce moment, elle se cachait dans la nuit; et, par suite du nuage humide descendu vers la terre, les feux mêmes qui l'avoisinaient s'estompaient dans un lointain factice.

Lucienne monta une rue plus silencieuse encore que la précédente.

Arrivée à peu près au milieu, elle entra sous un porche dont les parois se nuançaient de toutes les couleurs que prend la pierre quand elle est vieille, humide et négligée.

A droite, un carreau de vitre s'ouvrit dans la muraille sous la main du concierge, puis se referma aussitôt.

Lucienne traversa une cour et parvint à un bâtiment dans lequel un escalier tournait en spirale.

Les étages étaient hauts, les marches raides. Sur le troisième palier la jeune femme fut obligée de s'arrêter un moment. Elle soupira :

— Mon Dieu! cela doit les épuiser!

Elle monta encore un étage et sonna à une porte que l'obscurité de l'escalier permettait à peine de voir.

Bientôt cette porte s'ouvrit. Un homme se montra dans l'entrebâillement.

— C'est moi, père, dit Lucienne.

— Toi, ma fille! à cette heure-ci!...

Ils s'embrassèrent.

— Mon mari a dû s'absenter. Je viens passer la soirée près de vous. Ma mère?

On avait beau crier au feu dans le quartier; il n'y avait pas de pompier. Et lorsque la première est arrivée sur les lieux, toute la maison n'était plus qu'un brasier. On songea seulement à préserver la maison voisine habitée par MM. Rouffay et Alory. Tout le mobilier fut démenagé à la hâte. Heureusement le feu n'a pas pénétré dans les appartements.

On a travaillé environ quatre heures pour éteindre cet incendie. Les séminaristes, arrivés des premiers partout, ont fait preuve de dévouement; tout le monde faisait leur éloge.

Les pompiers ont montré une grande activité, en dépit de leur matériel qui ne semblait pas en très-bon état. Aussi de toutes parts on protestait contre la négligence du Conseil municipal qui impose des compteurs au lieu d'établir des bouches d'eau dans les rues. En cas d'incendie, il faut toujours aller puiser chez les particuliers; avec cela point de pompe dans tout le quartier de Sainte-Thérèse. Quelle incurie! On aime mieux gaspiller les finances des contribuables à des choses inutiles afin d'avoir 4 ou 5 millions de dettes.

Un détachement du 43^e de ligne et de pontonniers étaient également présents sur le lieu du sinistre. Avec eux travaillaient les frères des écoles chrétiennes et un certain nombre de civils.

A six heures, les pompes fonctionnaient encore.

Les pertes peuvent s'élever à 20 ou 30,000 francs. Car rien n'a été sauvé.

M. Gaultier est assuré; mais les malheureux locataires ne le sont pas; et tout est brûlé!

(Journal de Maine-et-Loire.)

TOURS.

On lit dans l'*Indépendant d'Indre-et-Loire*: « Dans les lycées et collèges, on a remplacé les cartes de géographie faites en France par des cartes faites en Allemagne et coûtant très-bon marché.

» Aujourd'hui, nous apprenons qu'on a remplacé, dans le lycée de garçons et le lycée de filles de Tours, les atlas de Drioux et Leroy par les atlas allemands venant de Gotha.

» Le ministre de la guerre lui-même, paraît-il, fait venir pour l'usage de l'armée des atlas qui coûtent 80 fr. et qui contiennent toutes les fermes et tous les villages de notre pays. »

Variétés.

LES PÉDANTES DANS LA LITTÉRATURE ET LES LYCÉES DE FILLES.

Sous ce titre, le *Journal de Maine-et-Loire* a publié mercredi, dans sa Chronique théâtrale, les lignes suivantes:

Depuis que nous sommes en République, le sort de la femme a beaucoup préoccupé quelques philanthropes. Ces messieurs, épris de nouveautés, ont écrit de gros ouvrages sur son existence malheureuse, sur son ins-

truction limitée, sur le peu de liberté que lui laisse son mari, sur un tas de choses aussi futiles qu'indécentes.

Comme on le pense bien, les journalistes démocrates se sont mêlés de la question, ont griffonné de longs articles pour démontrer que la femme est l'égal de l'homme, et que, pour ce motif, elle doit avoir les mêmes droits que lui. Nos députés et nos philosophes, entraînés, eux aussi, dans le courant de l'opinion, se sont mis à faire des conférences et se sont attiré, grâce à leurs arguments décisifs, nombre de partisans, d'esprits forts, comme aurait dit La Bruyère.

Mais le moment arriva où il fallut mettre à exécution les fameux projets qu'on avait élaborés. De nombreuses difficultés qu'on n'avait pas prévues surgirent tout à coup. Les familles chrétiennes, qui, jusqu'alors, s'étaient tues, protestèrent vigoureusement. Nos illustres législateurs furent obligés, à leur grand regret, de rabattre de tous leurs desseins, à l'exception d'un seul qu'ils parvinrent à faire avaler aux nigauds, grâce au papier doré, aux belles pensées dont ils eurent soin de l'envelopper. C'est la construction de lycées de filles.

Pendant qu'on élevait les splendides maisons qui devaient recevoir le sexe faible, MM. Jules Ferry, Paul Bert et consorts, gonflés de leur fausse science, débitaient discours sur discours, lieux communs sur lieux communs. « Oui, messieurs, disaient-ils avec emphase, l'instruction de la jeune fille ne doit pas être négligée au profit de celle du garçon. Si nous avons été vaincus en 1870, c'est que les cantinières ne savaient pas un mot de géographie; si, aujourd'hui, le drapeau français est respecté par les Chinois, c'est que les cantinières actuelles connaissent par cœur Elisée Reclus et Léo Taxil. Dans nos lycées, on enseignera aux jeunes filles toutes les sciences et tous les arts: les mathématiques, la physique, la chimie, la politique, la philosophie, et surtout, messieurs, la gymnastique, cet art qui était si en honneur chez les Spartiates... »

Les assistants, ébaubis, rendus sourds par les mots sonores et vides de sens qui découlaient de la bouche des orateurs avec la même impétuosité que l'eau d'une source, opinèrent du bonnet et se promettaient bien de coiffer leurs filles d'un képi et de les enfermer dans un couvent républicain, espérant obtenir ainsi un débit de tabac ou une perception.

De tout temps, de célèbres auteurs ont censuré la conduite de tous les pédagogues et savantes fantasmagories qui ont voulu, sans doute par pure plaisanterie, que les demoiselles sortissent de leur pensionnat avec une érudition extraordinaire. Fénelon et la marquise de Lambert ont lancé quelques petites pointes de raillerie. Rousseau a laissé tomber de sa plume cette pensée brutale mais juste: « Toute fille lettrée restera fille tant que les hommes seront sensés. »

Molière, dans les *Femmes savantes*, fait cette remarque pleine de sagesse:

« Je consens qu'une femme ait des clartés de tout; Mais je ne lui veux point la passion choquante De se rendre savante afin d'être savante. »

Et toujours pan, pan, pan.

— Va, frappe, frappe encore, disait Annibal furieux; tu te lasserai à la fin, mauvais plaisant, et nous verrons qui aura le dernier.

Mais les coups résonnaient sans interruption, de plus belle en plus belle, et de plus fort en plus fort, et celui ou celle qui frappait ainsi à l'huis du médecin ne paraissait nullement se fatiguer de frapper. Bientôt, aux coups, se joignirent les cris, les imprécations même.

— Docteur, docteur, glapissait une voix féminine, réveillez-vous vite, ça presse. Pour l'amour de Dieu, ne me faites pas languir. Outre qu'on gèle ici, on meurt peut-être là-bas. Docteur, c'est une infamie. Toc, toc, levez-vous. On ne laisse pas ainsi périr les gens. Vous êtes un assassin! Vous ouvrirez ou j'ameuterai certainement tout le quartier.

Annibal écumait de rage, mais il était vaincu néanmoins.

On ne pouvait faire autrement que de capituler.

— Ouvrez, Mariette, gémit-il.

IV

Une femme se précipita comme une avalanche dans la salle.

Elle fondit sur le docteur et saisissant le pan de son habit:

Dans cette comédie de caractère, notre poète classique a livré un véritable combat à toutes les pédantes de son temps, à toutes les péronnelles qui faisaient étalage de leur esprit. Il nous présente trois dames qui semblent sortir d'un lycée de Paul Bert: Armande, Bérise et Philaminte. Elles sont ridicules au suprême degré. Aussi, comme notre écrivain se moque d'elles, comme il sait nous montrer leur vanité, les mille défauts dont elles se glorifient, leur grossière ignorance qu'on ne voit pas quelquefois, parce qu'elles ont soin de la couvrir d'un vernis d'instruction; comme il sait dire, avec un bon sens naturel, que la femme est faite pour rester dans son logis, pour élever dans la crainte de Dieu ses « merisiers d'enfants », pour s'occuper de son ménage, et non pas pour philosopher et lire du Malherbe ou du Balzac.

De nos jours, les écrivains continuent à tourner en dérision tous ces érudits en jupon qui abonde en France. Dans les romans, dans les comédies, dans les revues de fin d'année, on les arrange de la belle manière. Le bon peuple, qui adore les persifflages, applaudit à tout rompre. Dans *Le Monde où l'on s'ennuie*, M. Edouard Pailleron met en scène M^{me} de Céran, de Saint-Réault, Lucy Watson, de Loudan, quatre savantes dont les excentricités ont provoqué bien des rires dans la salle de la *Comédie-Française*. Les partisans de Jules Ferry et de Paul Bert sont donc entrés en lutte avec les partisans de Rabelais et de Molière. Dans un des camps, on trouve des nullités, des commis-voyageurs prétentieux; dans l'autre, des hommes de talent qui ont du courage et une verve endiablée. Il est facile de voir déjà de quel côté penchera la balance.

BIBLIOGRAPHIE

SCIENCE ET NATURE

Revue Internationale illustrée des Progrès de la Science et de l'Industrie.

Le premier numéro, que nous avons sous les yeux, nous fait connaître les *Peaux-Rouges*, qui sont nos hôtes au Jardin d'Acclimatation, la *Comète de 1812*, qui reparait à notre horizon, l'*Industrie des matières colorantes*, ce qu'on a fait et ce qui reste à faire au *Canal de Panama*, l'*Express-Orient* qui nous conduit si vite et si doucement de Paris à Constantinople, etc.; tout cela écrit dans un style clair, facile, précis, et illustré de magnifiques gravures.

Le public prend de plus en plus intérêt aux actualités scientifiques, et il comprend que l'étude de ces forces, qui nous entourent et qui nous dominent, doit tenir une place importante dans toute éducation vraiment libérale: il fera donc bon accueil à cette publication, qui satisfera sa curiosité sans la rebuter par l'aridité des termes et des formules techniques — et qui promet d'être la plus sérieuse et la plus intéressante de toutes les œuvres de vulgarisation scientifique tentées jusqu'à ce jour.

SCIENCE ET NATURE paraît tous les samedis à partir du 1^{er} décembre 1883, par numéro de 16 pages, avec de nombreuses illustrations.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

PARIS: 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; un an, 20 francs. — DÉPARTEMENTS: 3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; un an, 24 fr.

Chaque numéro, séparément, 50 centimes.

Un numéro spécimen est adressé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie et qui enverra 15 centimes pour l'affranchissement du numéro.

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, 19, Paris.

Vente au numéro, chez tous les Libraires et Marchands de journaux.

Abonnements sans frais chez tous les Libraires et dans tous les Bureaux de poste.

Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs LA FEMME ET LA FAMILLE, *Journal des Jeunes Personnes*. D'après les témoignages que lui rend la presse parisienne et d'après ce que nous en savons nous-mêmes, c'est l'un des plus complets, des moins coûteux et des mieux rédigés parmi les journaux de ce genre. Il ne laisse rien ignorer des choses de la mode, mais, conseiller bienveillant et expérimenté, il s'applique à en signaler les écarts, à en rectifier les excentricités, en un mot, à substituer au luxe effréné et dispendieux le bon goût élégant et modeste.

Indépendamment de ce mérite, malheureusement trop peu recherché par les journaux de modes, la *Femme et la Famille* donne des soins tout particuliers à sa rédaction. Rien d'inutile, rien de frivole. Aussi le recommandons-nous sans restriction à toutes les mères de famille et aux diversés institutions dirigées par des dames ou des religieuses. (Voir l'annonce.)

Marché de Saumur du 15 Décembre

Blé semence (l'h.)	18 75	Huile de noix	50	130 —
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	18 75	Graine tréfle	50	—
Froment (l'h.)	77	— lin	70	—
Halle, moy ⁿ	77	— luzerne	50	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	70 à 75
Orge	65	Luzerne	780	65 —
Avoine h. bar.	50	Paille	780	48 —
Fèves	75	Amandes	50	—
Pois blancs	80	Cire jaune	50	190 —
— rouges	80	Chanvres 1 ^{er}	—	—
Colza	65	— qualité (50 k. 500)	43	—
Chenevis	50	2 ^e	—	39 —
Farine, culas	157	3 ^e	—	36 —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1883, 1 ^{er} qualité	200 à	»
Id. 1883, 2 ^e	100 à	»
Ordn., envir. de Saumur 1883, 1 ^{er}	100 à	»
Id. 1883, 2 ^e	85 à	»
Saint-Léger et environs 1883, 1 ^{er}	100 à	»
Id. 1883, 2 ^e	85 à	»
Le Puy-N.-D. et environs 1883, 1 ^{er}	90 à	»
Id. 1883, 2 ^e	80 à	»
La Vienne, 1883	60 à	65

ROUGES (2 hect. 30).

Souzy et environs, 1883	140 à	»
Id. 1883	»	»
Champigny, 1883	200 à	»
Id. 1883, 1 ^{er} qualité	200 à	»
Id. 1883, 2 ^e	170 à	»
Id. 1883, 3 ^e	»	»
Varrains, 1883	120 à	»
Varrains, 1883	»	»
Bourgueil, 1883	150 à	»
Id. 1883, 1 ^{er} qualité	100 à	»
Id. 1883, 2 ^e	»	»
Id. 1883, 3 ^e	»	»
Restigné 1883	140 à	»
Id. 1883	»	»
Chinon, 1883	135 à	»
Id. 1883, 1 ^{er}	130 à	»
Id. 1883, 2 ^e	»	»
Id. 1883, 3 ^e	»	»

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Le Réveillon du Docteur

HISTOIRE DE NOËL

Par Paul LIOBEL.

Mais, au même moment, Mariette pénétrait effarée dans l'appartement et s'exclama:

— Eh quoi! vous n'entendez pas le vacarme, Monsieur le docteur!

— Qu'y a-t-il donc? fit celui-ci la bouche pleine.

— Il y a, il y a que, depuis vingt-minutes déjà, on frappe à défoncer la porte. Ecoutez plutôt!

— Pan, pan, pan, faisait le heurtoir. Pan, pan, pan, répondaient les échos éveillés de la longue voûte.

— Garde-toi bien d'ouvrir, Mariette! La peste soit des importuns! Ne peuvent-ils donc attendre au matin pour me déranger? Par là, mordieu, n'aura-t-on plus maintenant le temps de souper et de faire réveillon... Au diable le métier...

Mais les coups pleuvaient plus drus que grêle sur la pauvre porte qui, elle, n'en pouvait mais...

— Pan, pan, pan, pan, pan, pan, pan, pan.

— Il faut me suivre incontinent, dit-elle d'un ton d'autorité. Ma voisine est en peine d'enfant, elle se meurt, venez.

— Et où cela? fit le malheureux Annibal.

— Dans le quartier du Val.

Le Val était distant de la demeure du médecin de plus de trois kilomètres.

Annibal poussa un soupir de désespoir; il jeta sur la table un regard noyé de tristesse:

— Adieu à tout cela, semblait-il dire.

Il obéit, néanmoins, à l'injonction de la virago, et la suivit sans protester davantage.

Properce était demeuré la bouche béante. Il ne se sentait pas le courage d'interroger.

L'étonnement, la contrariété le paralysaient.

— Dig, din, don, dig, din, don, répétaient toujours les cloches plus allègres que jamais.

— Oui, oui, raillez-moi, coquines, murmura le docteur en se tournant vers l'église et en montrant le poing au clocher.

» Qui m'aurait dit, ajouta-t-il, que j'aurais fait cette année un aussi mauvais réveillon!

— Bast! poursuivit-il philosophiquement quelques secondes après, tout n'est-il pas, dans la vie, qu'heur et malheur? Résignons-nous donc, puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement.

V

— C'est ici, fit la femme en s'arrêtant devant

une maison de la plus misérable apparence.

Et, poussant la porte, elle découvrit un long corridor au bout duquel apparaissait un étroit escalier.

— Montons! continua-t-elle.

— Ça n'a pas l'air de respirer l'aisance ici, dit Annibal.

— Ce n'est rien que de dire, il faut voir, répartit la virago.

(A suivre.)

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 16 décembre 1883.

Versements de 63 déposants (10 nouveaux), 15,206 fr. » »

Remboursements, 20,801 fr. 34 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Amillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

CHEMISERIE SPÉCIALE

Sur mesure et confectionnée.

Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans

SAUMUR

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Faux-Cols et Mancheites — Bretelles et Jarretières — Porte-monnaie — Boutons de manchettes et Tibis pour chemises.

CANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

A VENDRE

DEUX PETITES MAISONS
A Saumur, rue de la Croix-Verte,
ET

GRAND MAGASIN

A deux étages,
Près la gare d'Orléans.
S'adresser à M^e BRAC, notaire, 27,
place de la Bilange.

PETITE MAISON A LOUER

Avec portion de JARDIN,
Pour la Saint-Jean prochaine.
S'adresser à M. SARGET, rue Saint-Lazare, n° 14. (813)

CIDRE EXQUIS

(Garanti 230 litres, 15 francs).
MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure). (714)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Propre au commerce,
Située rue Saint-Nicolas, n° 42.

UNE AUTRE MAISON

Également propre au commerce,
Actuellement occupée par M^{me} Lefet, aubergiste (hôtel de l'Espérance).
S'adresser à M^{me} veuve FERBU, 12, rue Saint-Nicolas. (786)

ON DEMANDE

UNE CUISINIÈRE
S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME se propose pour cirer les parquets et servir de valet de chambre au besoin, et même soigner les malades.
ALPHONSE COLIN, rue Dacier, n° 34, Saumur.

AUX ÉLÉGANTS

CHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

18, Rue du Marché-Noir.

ATELIER D'HORLOGERIE

M. PETIT prévient les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il fait et garantit toute espèce de réparations d'horlogerie.

PRIX MODÉRÉ.

Réparations très-soignées.

POMMADE BERTINOT



pour la guérison radicale et infailible des cors aux pieds, durillons et œils de perdriz. — 1 fr. le flacon.

Chez MM. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)

OBJETS D'ART et ANTIQUITÉS

LIVERANI

15, Rue Saint-Jean, Saumur.

Bas-reliefs en bronze, Plaques et Statuettes de Gian Bologne, Miniatures sur soie et ivoire, Peintures sur toile et cuivre de la vieille école Italienne, Miniatures sur cuivre de Guido Reni.

Glaces, Petits Meubles à bijoux ébène et ivoire, Terres cuites et Groupes en marbre vieux jaune, Faïences d'Urbino, Monte Lupo, Savona, Pesaro, Bertinora, Delft et Faenza, Coupe cristal de Murano, près Venise, Broderies sur soie, Velours de Gènes, Brocatelles, Tapisseries de soie, Point Hongrois, vieux Effilés Renaissance avec sujets, Dentelles de Venise, Milan, Naples et Point d'Espagne, Voiles de fauteuils en dentelle ancienne, Nappes avec entre-deux effilés dans la toile.

Tous ces Objets, achetés séparément et choisis avec soin, ont été trouvés principalement dans les monastères, les vieux châteaux et chez quelques habitants de la campagne.

AUTHENTICITÉ GARANTIE.

Le Magasin d'Antiquités est ouvert de 1 heure à 5 heures, dimanches et fêtes exceptés.

Un jeune homme sérieux demande une place de comptable dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS

EN CHÊNE SCULPTÉ

Meubles et Sièges en tous genres

H. HARDY

Levée-Neuve, SAUMUR.

Spécialité et choix de Salles à manger complètes, depuis 400 francs.

Chambres à coucher, Ameublements pour salons avec ou sans garniture, Coffres à bois, Prie-Dieu, etc.

Bureaux, Bibliothèques, Meubles d'antichambres, Tabourets de pieds, Étagères, etc., etc.

OCCASION A VENDRE UNE VOITURE PETIT-DÉG

Presque neuve.

S'adresser à M. MATIGNON-CHARRIER, carrossier. (812)

M. VAUDEL, Grand'Rue, n° 45, à Saumur, a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de la distribution en ville des lettres de faire part et tous imprimés à des prix modérés.

A VENDRE UN JOLI PLAN De PEUPLIERS suisses

S'adresser à M. DELANOUR-CHARRIER, propriétaire à Gauré, commune de Varennes. (727)

La Maison GELLUSSEAU et RIGONCHON, rue Cour-Saint-Jean, n° 6, demande un jeune homme désireux de faire son apprentissage en mercerie et bonneterie. (764)

Journal très-recommandé aux Familles et aux Pensionnats

LE PLUS BEAU, LE PLUS UTILE, LE PLUS AGRÉABLE

CADEAU

POUR UNE DAME OU UNE JEUNE PERSONNE

C'EST UN ABONNEMENT

A La Femme et la Famille, journal des jeunes personnes

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE

Sous la direction de M^{lle} JULIE GOURAUD

Principales rédactrices. — M^{me} et M^{lle} Julie Gouraud, Julie Lavergne, de Stolz, Jean Lander, Sazerac de Forges, Henri Beaulieu, J. d'Engreval, Barbé, Colomb, Pauline de Thibert, Lérida Geoffroy, Valentine Vattier, Henri Langlois, Lucia des Ages, Véronique, Louise Delville, etc., etc. — Modes et travaux. — M^{me} Agnès Verboom, baronne de Sparfe, Angèle et Sarah Cretté.

ÉDITIONS DIVERSES

Mensuelle, sans annexes : 6 fr. — Etranger : 7 fr. — La même, avec annexes et gravures : 12 fr. — Union postale : 14 fr.

Bi-Mensuelle, sans annexes : 10 fr. — Union postale : 12 fr. — La même, avec annexes et gravures : 18 fr. — Union postale : 20 fr.

Pour s'abonner, envoyer un mandat-poste à l'adresse du Gérant, M. A. Viton, 76, rue des Saints-Pères, Paris. — Bien spécifier l'édition qu'on demande.

PRIMES POUR L'ANNÉE 1884

1° Toute personne qui s'abonnera avant le 1^{er} janvier 1884 recevra gratuitement les numéros de NOVEMBRE et de DÉCEMBRE 1883 correspondant à l'édition qu'elle aura choisie.

2° Toutes les abonnées recevront, dans le courant de l'année, plusieurs gravures (sujets divers).

3° POUR ÉTRENNES 1884, LA VOYAGEUSE BACLE, n° 5, charmante machine à coudre, à navette, piqure solide et sans envers, valeur réelle 100 fr., sera livrée aux abonnées au prix exceptionnel de 55 fr. S'adresser uniquement à la maison D. Bacle, 46, rue du Bac, à Paris.

Ces grands avantages et la rédaction vraiment choisie que son éminente directrice, M^{lle} Julie Gouraud, a su donner et conserver à La Femme et la Famille depuis vingt-cinq ans, justifient d'avance la préférence qu'on lui accordera sur tous les journaux analogues.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 DÉCEMBRE 1883.

Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé ^{de}	Dernier cours.
3 %	75 15	75 40	Est	715	715	Obligations.			Gaz parisien	513 50	513 50
3 % amortissable	77 05	77 65	Paris-Lyon-Méditerranée	1210	1217 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	497 50	500	Est	346	346
4 1/2 %	104 10	104 10	Midi	1112 50	1115	— 1865, 4 %	507	501	Mid	357	359 15
Obligations du Trésor	510	510	Nord	1715	1740	— 1869, 3 %	402	400	Nord	366 50	366 50
Banque de France	5240	5250	Orléans	1242 50	1245	— 1871, 8 %	392	392	Orléans	361	362
Société Générale	480	480	Ouest	775	777 50	— 1875, 4 %	499 75	501 25	Ouest	356	362
Comptoir d'escompte	960	919	Compagnie parisienne du Gaz	1375	1370	— 1876, 4 %	499 75	495	Paris-Lyon-Méditerranée	365	363
Crédit Lyonnais	522 50	535	Canal de Suez	1985	1950	Bons de liquid. Ville de Paris	514	516 50	Paris-Bourbonnais	362	360
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1200	1200	C. gén. Transatlantique	503 75	503 75	Obligations communales 1879	430	433	Canal de Suez	540	532 50
Crédit de France	8	8				Obligat. foncières 1879 3 %	430	432 50			
Crédit mobilier	350	350									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.		
6 — 45 — matin (s'arrête à la Poissonnière)		Saumur (départ)	8 05	8 50	1 05	3 33	7 55
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.		Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05
1 — 25 — soir.		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13
3 — 32 — express.		Montreuil-Bellay (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28
7 — 15 — omnibus.							
10 — 36 — (s'arrête à Angers).							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR					
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.		Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.		
8 — 21 — omnibus.		Saumur (départ)	6 05	7 55	7 35	9 25	
9 — 37 — express.		Montreuil-Bellay	7 03	8 40	8 27	10 17	
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.		Brézé	7 14	8 51	8 38	10 28	
4 — 44 — omnibus.		Lernay	7 27	9 04	8 54	10 44	
10 — 24 — express-poste.		Montreuil-Bellay (arrivée)	7 46	9 16	9 03	10 53	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.							

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

Certifié par l'imprimeur soussigné.